



[www.savi37.fr](http://www.savi37.fr)

# 2021

## RAPPORT D'ACTIVITÉS





→ 5 EPCI membres (Métropole et 4 CC)

→ 41 délégués

→ 36 communes

→ 118 000 habitants

→ 421 km de cours d'eau dont 76 km de l'Indre

→ 796 km<sup>2</sup> de surface de bassin versant

→ 14 masses d'eau

## La GEMA Gestion de Milieux Aquatiques

Par arrêté préfectoral du 4 juillet 2018, le SAVI a pris la forme d'un syndicat mixte à la carte qui exerce sur son périmètre, une compétence obligatoire, la compétence **GEMA Gestion des milieux aquatiques** telle que définie aux 1°, 2° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- ✓ **Aménagement d'un bassin** ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- ✓ Entretien et **aménagement d'un cours d'eau**, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- ✓ **Protection et restauration des sites**, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

### Compétences optionnelles :

- ✓ **La prévention des inondations**, définie à l'alinéa 5 de l'article L. 211-7 du CE : Défense contre les inondations et contre la mer.
- ✓ **Les retenues collinaires et fossés collecteurs :**  
Sur le territoire constitué par l'ensemble des fossés, mares et retenues collinaires situés au Sud de l'Indre entre la limite Ouest de la commune de Pont-de-Ruan et la limite Est de la commune de Courçay : **travaux généraux d'entretien, d'aménagement et de gestion des retenues collinaires et des fossés collecteurs situés sur le plateau de Sainte-Maure en rive gauche de l'Indre entre les communes de Pont-de-Ruan et de Courçay.**
- ✓ **L'animation et la concertation** (alinéa 12 de l'article L. 211-7 du code de l'environnement).

*Les membres ont la possibilité d'adhérer au SAVI pour tout ou partie des compétences optionnelles visées à l'article 2.2 des statuts.*

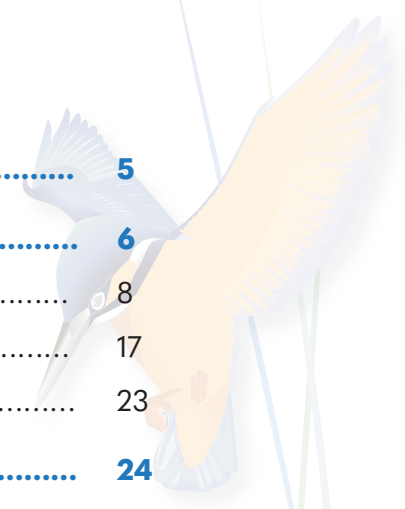
### Autres missions

Afin d'exercer au mieux ses compétences, le SAVI a la possibilité de conclure avec ses membres, avec leurs communes et/ou des collectivités non adhérentes, des conventions relatives à :

- ✓ **Des coopérations entre le syndicat et ses membres**
- ✓ **Des missions de maîtrise d'ouvrage**
- ✓ **Des prestations de services**

**Toutes les actions entreprises par le syndicat ne peuvent se faire que dans les buts suivants :**

- Participer à la **défense contre les inondations**,
- Améliorer la qualité des écosystèmes aquatiques pour atteindre le **bon état écologique et chimique** exigé par la directive-cadre européenne sur l'eau.



<b>Les faits marquants de 2021 .....</b>	<b>5</b>
<b>1 - Les Contrats territoriaux de restauration « Milieux aquatiques » .....</b>	<b>6</b>
1.1 – Les travaux 2021 du CT Indre Aval 2020-2022 .....	8
1.2 – Les travaux 2021 du CT Indre Médian 2021-2023 .....	17
1.3 – Les derniers travaux du CT Indre Médian 2014-2018 .....	23
<b>2 - Les missions régulières du SAVI .....</b>	<b>24</b>
2.1 – L’entretien des parcelles communales et l’enlèvement d’encombres .....	24
2.2 – La lutte contre les espèces invasives .....	27
2.3 – Les autres travaux .....	28
2.4 – Les actions de suivi des milieux .....	28
2.5 – Les missions de suivi général des cours d’eau et conseils techniques auprès des communes, des communautés de communes et des riverains .....	29
2.6 – Des actions de communication et de sensibilisation .....	30
<b>3 - La régie « Entretien de rivière » du SAVI .....</b>	<b>31</b>
<b>4 - La compétence optionnelle « Fossés collecteurs » .....</b>	<b>32</b>
<b>5 - Les Finances .....</b>	<b>33</b>
5.1 – Le bilan financier 2021 des contrats territoriaux .....	33
5.2 – Le compte administratif 2021 .....	34
<b>LES ANNEXES .....</b>	<b>35</b>
6.1 – Le fonctionnement des instances .....	35
6.2 – Les ressources humaines .....	36
6.3 – Les délibérations.....	39



5

✓ Signature de l'arrêté préfectoral déclarant les travaux d'Intérêt Général le 28 juin 2021 et validation du **Contrat Territorial de l'Indre Médian 2021-2023**

✓ Lancement de la politique **Pollutions diffuses et Bassins versants**

✓ Procédure d'élargissement du périmètre du SAVI à la **commune de LOUANS**

✓ Politique de restauration de la Continuité écologique de l'Indre par le SAVI **suspendue** suite à l'adoption de la Loi Climat et Résilience le 22 août 2021 et la **modification de l'article L214-17** du code de l'environnement





# 1 - LES CONTRATS TERRITORIAUX DE RESTAURATION «MILIEUX AQUATIQUES»



## Le Contrat Territorial Indre Médian 2021-2023 :

Montant de **1 661 750 €** financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (56%), la Région Centre-Val de Loire (18%) et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (7%).  
Travaux reconnus d'Intérêt Général et autorisés par **arrêté préfectoral du 28 juin 2021**.

## Le Contrat Territorial Indre Aval 2020-2022 :

Montant de **1 024 600 €** financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (59%), la Région Centre-Val de Loire (13%) et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (8%).

Travaux reconnus d'Intérêt Général et autorisés par **arrêté préfectoral du 4 février 2020**.

## Le CT Indre Médian en quelques chiffres

- 5 km de restauration morphologique,
- 5 projets de restauration de la continuité (dont 4 moulins et 1 effacement de plan d'eau),
- 2,4 km de restauration d'annexes hydrauliques.

## Le CT Indre Aval en quelques chiffres :

- 1,8 km de restauration de cours d'eau,
- 10 projets de restauration de la continuité (dont 5 moulins et 1 effacement de plan d'eau),
- 1250 m<sup>2</sup> de restauration d'annexes hydrauliques.

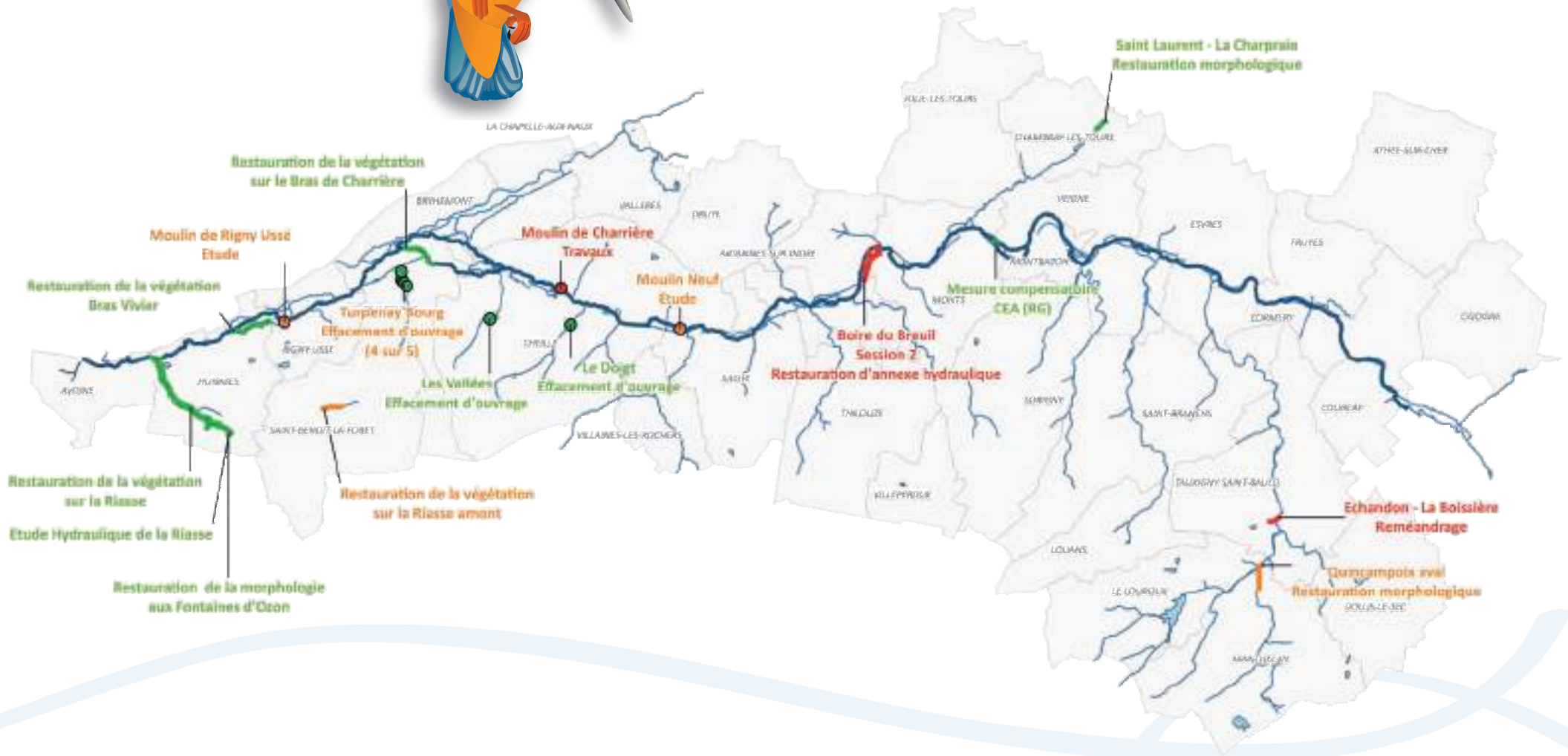




# TRAVAUX 2021 LIÉS AUX CONTRATS TERRITORIAUX



- Travaux engagés
- Travaux non réalisés
- Travaux réalisés





# 1.1 - LES TRAVAUX 2021 DU CT INDRE AVAL 2020-2022

8

→ Restauration de la morphologie de la Veude aval  
Les Fontaines d'Ozon - Huismes sur 100 mètres

Finalisé en  
2022



Avant



Après



Après



Montant des travaux : 18 950 € TTC  
Subventionné à 80 % (50 % AELB  
- 20 % RCVL - 10 % CD37)

Remise en état du site des Fontaines d'Ozon à Huismes (Juin 2021)





→ **Restauration de la continuité sur le Doigt - Cheillé**  
**Mise en transparence d'un ouvrage et restauration morphologique sur 200 mètres**



Pendant



Après



Avant



**Montant des travaux : 31 891 € TTC**  
**Subventionné à 100 %**  
**(70 % AELB - 30 % RCVL)**

Après





→ **Restauration de la continuité au ruisseau des Vallées à Cheillé**  
**Suppression du dernier ouvrage répertorié sur le ruisseau**  
**et restauration morphologique sur 260 mètres**



Avant



Restauration du ruisseau des Vallées  
Cheillé - Novembre 2021



Pendant

**Montant des travaux : 9 507,60 € TTC**  
**Subventionné à 100 %**  
**(70 % AELB - 30 % RCVL)**



Après



→ **Restauration de la continuité du Turpenay à Rivarennas**  
**Effacement de 5 ouvrages et restauration morphologique sur 900 mètres**



**Montant des travaux : 34 549 € TTC**  
Subventionné à 70 % AELB dans le cadre  
du plan de relance - 30 % RCVL



Avant

**3 ZONES DE TRAVAUX**

- Bourg amont
- Bourg aval
- Centre bourg (5<sup>ème</sup> ouvrage réalisé en 2022)

Après





→ Secteur bourg amont, aval et bourg







Avant



Après



Avant



Pendant



Avant



Avant



Pendant



Pendant





→ **Restauration de la Ripisylve - Nouveau territoire  
Bras Vivier, Veude et Indre - St-Benoit-la-Forêt, Huismes**

**Montant des travaux : 20 902 € TTC**  
Subventionné à 50 % (AELB)



Bras Vivier





Riasse



Bras Vivier

Riasse





→ Entretien de la ripisylve  
Travaux sur le bras de la Charrière (parcelles communales de Rivarennnes et parcelles privées)  
Encombres sur le cours de l'Indre



Bras de Charrière - Rivarennnes



Rigny

Montant des travaux : 8 826 € TTC  
Subventionné à 30 % (AELB)

Arbre isolé - Saché



→ Restauration du Saint Laurent  
Site de la Charpraie - Chambray-lès-Tours  
Reconstitution d'un cours d'eau sur 505 mètres



Avant

**OBJECTIF**

- Recréer un lit mineur plus fonctionnel en redonnant au cours d'eau une sinuosité importante, en passant d'un linéaire rectiligne de 437 m à un linéaire sinueux de 505 m,
- Mettre en pente douce les berges pour favoriser les débordements, sécuriser le site et faciliter l'entretien,
- Réaménager une mare pour favoriser la biodiversité,
- Entretien la végétation et replanter une végétation sur les rives.

Montant des travaux : 63 144 € TTC  
Subventionné à 80 % (50 % AELB -  
20 % RCVL - 10% CD37)

Avant travaux : le cours d'eau n'arrive pas à se reconstituer dans l'ancienne emprise des étangs





Étape 1 : Intervention sur la végétation



Étape 2 : Remise à l'état naturel du fond de vallée



Étape 3 : Reméandrage et empierrement



Étape 4 : Remise en état sur site

Lit empierré





→ Le avant/pendant/après travaux en quelques photos



Avant travaux







1 - Création d'un lit d'argile



2 - Reméandrage



Après travaux





→ **Restauration du Quincampoix à Manthelan**  
**Restauration de la morphologie sur 1 100 mètres de cours d'eau avec aménagement d'abreuvoirs, gués et clôtures. Travaux préparatoires en 2021**



Avant



**Montant des travaux : 11 484 € TTC ( en 2021)**  
**Subventionné à 80 %**  
**(50 % AELB - 20 % RCVL - 10% CD37)**



## 1.3 - LES DERNIERS TRAVAUX DU CT INDRE MÉDIAN 2014-2018

23

→ Entretien de la ripisylve (Tranche 5 du CT Indre Médian 2014-2018 )

**Montant des travaux : 18 759 € TTC**  
Subventionné à 50 %  
(40 % AELB - 10 % RCVL)



Avant entretien du ruisseau  
de la Fontaine Archer à Courçay (200 m)



Enlèvement d'arbres à Courçay



Après



Après enlèvement d'arbres, coupes déversoir à Courçay





## 2 - LES MISSIONS RÉGULIÈRES DU SAVI |

### 2.1 - L'ENTRETIEN DES PARCELLES COMMUNALES ET ENLÈVEMENT D'ENCOMBRES

24

→ Enlèvement d'arbres et d'encombres - Indre



Montbazon

Cormery



Artannes







Montbazou



Monts



Tauxigny



Esvres



Montbazou



Rivarenn



Artannes

Sur les parcelles communales, le SAVI réalise deux types d'intervention :

- Des travaux d'entretien de la ripisylve réalisés en interne ou par une entreprise spécialisée
- Des travaux de fauche ou de broyage de parcelles humides.

Montant des travaux : 9 009 € TTC + 11 jours de travaux en interne

Communes : Courçay, Truyes, Cormery, Esvres, Montbazou, Artannes, Courçay, Veigné, Monts, Tauxigny, Rivarenn





## → Les interventions sur les moulins publics : Manœuvre de vannes et enlèvement d'encombres dans les vannes



Moulin de Veigné  
avant intervention



Moulin de Veigné après intervention



Grilles de Pont de Ruan avant intervention

11 jours de travaux  
en interne

Grilles de Pont-de-Ruan après intervention

Pour mémoire, les ouvrages concernés par ces interventions sont les ouvrages appartenant aux communes ou sous bail emphytéotique :

le déversoir du Moulin de Port Joie à Esvres, le Moulin de Veigné, le Grand moulin de Montbazou, le Grand Moulin d'Artannes-sur-Indre et le Moulin de Pont-de-Ruan.



## 2.2 - LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

→ Gestion de la Jussie : 57 jours d'intervention (33 en 2019, 66 en 2020).  
Piégeage de ragondins : 28 jours d'interventions pour 29 ragondins piégés réalisés par l'agent de rivière à la demande de propriétaires privés ou des communes.



Arrachage Juin 2021 – Artannes-sur-Indre



Aval Moulin de Charrière – Azay-le-Rideau



Entreprise Objectif – Douve de Montbazon



Montant des travaux : 7 440 € TTC  
Subventionné à 60 %  
(30 % AELB - 30 % CD37)

Communes : Courçay, Cormery, Evsres, Montbazon, Artannes, Azay-le-Rideau, Rivarennnes, Bréhémont, Huismes



## 2.3 - LES AUTRES TRAVAUX

28



*Descente à bateau à Huimes*

Réalisation de travaux ponctuels type aménagement de Frayères (Courçay) ou descente à bateau (Azay, Huimes)



*Frayère de Courçay avant*



*Frayère de Courçay après*

## 2.4 - LES ACTIONS DE SUIVI DES MILIEUX



Montant des travaux : 17 925,80 € TTC  
Subventionné à 80 %  
(50 % AELB - 30 % CD37)



**Réalisation de 2 suivis après travaux :**

- Aval Moulin du Pré sur l'Echandon à Tauxigny,
  - Le Jolivet à Villaines-les-Rochers,
- avec l'entreprise RIVE pour les IPR et INOVALYS pour les suivis physico et biologiques.

**Inventaires piscicoles aux pieds d'ouvrages hydrauliques «protocole anguilles»** avec la Fédération départementale de la pêche (13 points - 12 ouvrages).



Agrion

## 2.5 - LES MISSIONS DE SUIVI GÉNÉRAL DES COURS D'EAU ET CONSEILS TECHNIQUES AUPRÈS DES COMMUNES, DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DES RIVERAINS

**Le SAVI assure un suivi régulier du lit majeur de l'Indre et de ses affluents.**

**Ce suivi permet de :**

- ✓ Mieux connaître le fonctionnement hydraulique du bassin versant et du cours d'eau,
- ✓ Détecter la présence **d'espèces envahissantes** (ragondins, jussie, renouée du japon, écrevisses américaines,...),
- ✓ Suivre l'évolution des travaux réalisés,
- ✓ Repérer la présence **d'espèces protégées** (fritillaire, pigamon jaune, chauve-souris...),
- ✓ **Identifier les zones tampons** (mares, plan d'eau) **et les zones inondables**, pour des enjeux de préservation de la biodiversité et de sensibilisation au risque inondation.

**Le SAVI intervient régulièrement auprès des propriétaires riverains** soit pour leur signaler des arbres tombés ou autres problèmes, soit à leur demande pour les conseiller sur les techniques d'entretien, la réglementation liée au PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation), les dossiers loi sur l'eau, les techniques de protections de berges, les pontons,...



Fritillaire







# 3 - LA RÉGIE « ENTRETIEN DE RIVIÈRE » DU SAVI

**Montant : 1 920 € TTC**  
Service «Travaux» du SAVI  
3 chantiers (2,5 jours)



Tauxigny



Truyes



Cormery



# 4 - LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE « FOSSÉS COLLECTEURS » |



32

→ Fossés Collecteurs – Programme 2021  
Interventions sur 9 communes, 12 100 mètres de fossés entretenus

Réalisé en 2021 : 30 723 € TTC  
+ 7,5 jours en interne  
soit 3224 € TTC



St Branchs – La Sevrenière



Monts -  
Bois cantin



Le Louroux – La Brépinrière



Sorigny – Les petites mottes



Thilouze - la Fosse Noire



## 5.1 - LE BILAN FINANCIER 2021 DES CONTRATS TERRITORIAUX

### → Bilan financier du Contrat territorial de l'Indre Aval 2020-2022

Dénomination des actions	Prévisionnel Contrat 2020 - 2022	Réalisé au 31/12/2021	Taux de réalisation au 31/12/2021
Travaux restauration hydromorpho	43 000 €	39 727 €	92 %
Travaux restauration ripisylve	30 000 €	23 182 €	77 %
Travaux restauration continuité - Effacement	378 000 €	110 815 €	29 %
Travaux restauration continuité - Aménagement	150 000 €	-	-
Travaux restauration d'annexes hydrauliques	23 200 €	23 644 €	102 %
Travaux complémentaires	50 000 €	34 014 €	68 %
Etudes	90 000 €	13 830 €	15 %
Suivi milieux	26 400 €	6 769 €	26 %
Animation (1,5 ETP)	225 000 €	142 979 €	64 %
Communication	9000 €	-	-
	<b>1 024 600 €</b>	<b>394 960 €</b>	<b>39 %</b>

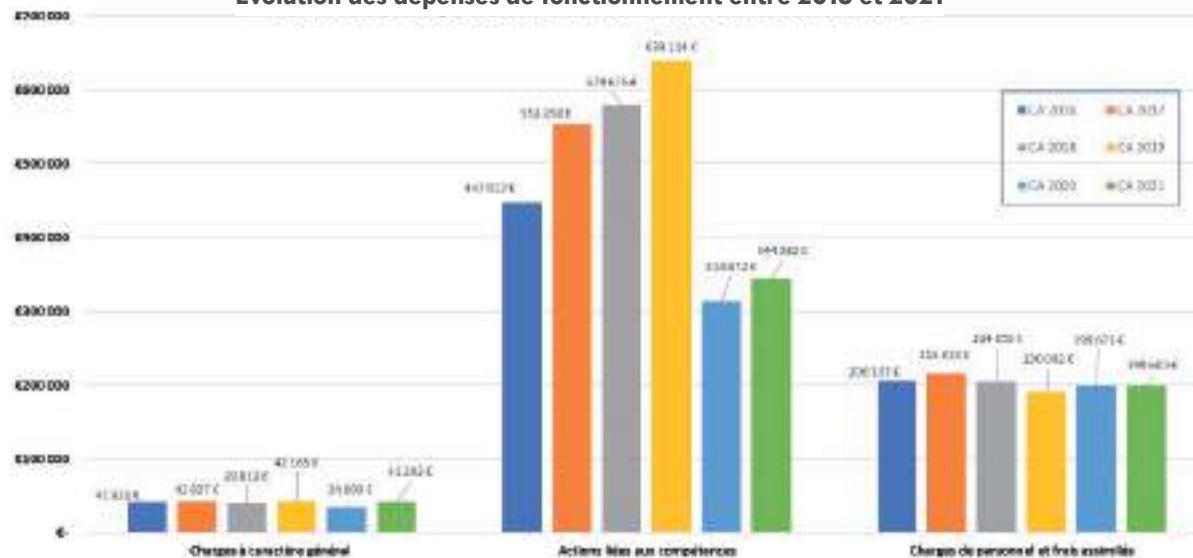
### → Bilan financier du Contrat territorial de l'Indre Médian 2021-2023

	Prévisionnel CT 2021 - 2023	CT 2021 - 2023 TOTAL RÉALISÉ	Taux de réalisation CT 2021 - 2023
Travaux de reméandrage	334 000 €	-	-
Travaux de restauration morphologique	221 000 €	158 080 €	72 %
Travaux de restauration morphologique et ouvrage < 50cm	40 000 €	-	-
Restauration d'annexes hydrauliques	76 000 €	-	-
Restauration continuité	216 000 €	-	-
Traitement de la Jussie (non éligible aux aides AELB)	45 000 €	-	-
Études	179 000 €	-	-
Suivi faune flore	6000 €	6 075 €	101 %
Suivi milieux	33 750 €	7 458 €	22 %
Animation (3 ETP)	491 000 €	122 000 €	25 %
Communication	20 000 €	-	-
	<b>1 661 750 €</b>	<b>293 613 €</b>	<b>18 %</b>



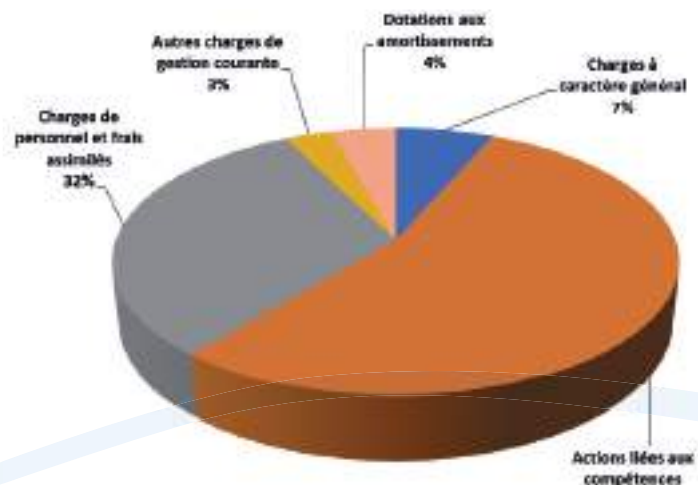
## 5.2 - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2016 et 2021

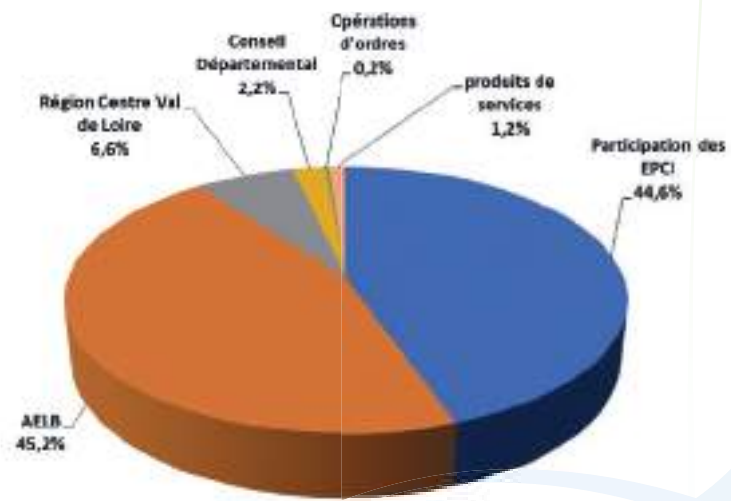


Le compte administratif 2021 a été approuvé par délibération 2022.02.02 en date du 25 janvier 2022.

**Pour mémoire :**  
Toutes les dépenses liées aux travaux des contrats territoriaux sont inscrites dans la section de fonctionnement.



Dépenses de fonctionnement 2021 :  
631 674 € dont 344 082 € liées aux compétences



Recettes de fonctionnement 2021 :  
734 395 €





# 6 - LES ANNEXES I

## 6.1 - LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

### → Le Comité syndical

Le syndicat est administré par un organe délibérant composé de 41 délégués titulaires (et 36 délégués suppléants) élus au sein de chaque commune ou structures adhérentes, pour représenter ses intérêts :

### → Le bureau



De gauche à droite : Bernard PIPEREAU, Noël DEBLAISE, Christian DESILE (Vice-président), Stéphane AUGU (Président), Béatrice TILLIER (Vice-présidente), Périco LEGASSE



### 4 comités syndicaux :

14 janvier, 16 février, 29 juin et 30 novembre 2021

### 7 réunions de bureau :

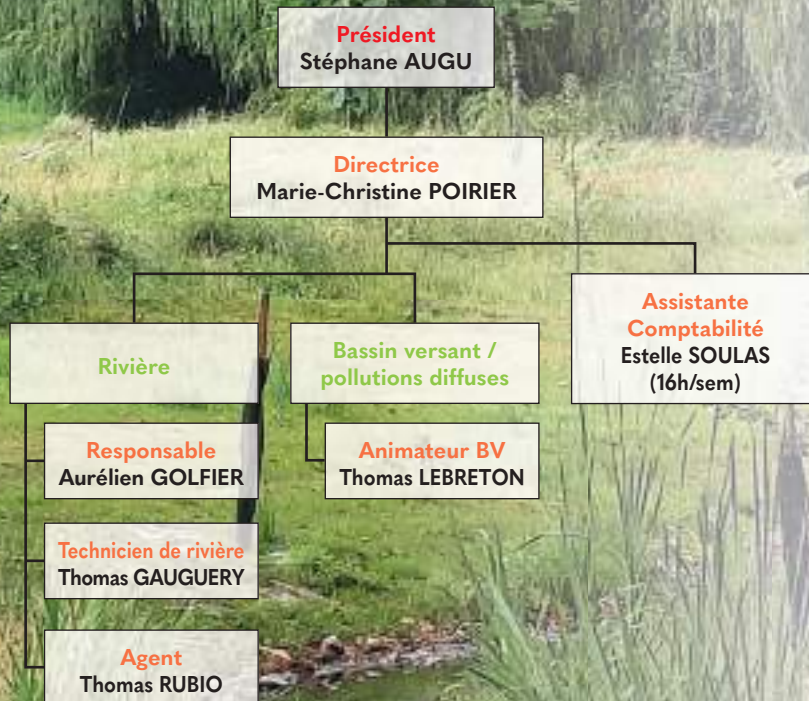
19 janvier, 22 mars, 27 avril, 8 juin, 7 septembre, 18 octobre, 16 novembre 2021

La modification statutaire relative à l'extension de périmètre du SAVI à la commune de Louans a été validée lors du comité syndical du SAVI le 30 novembre 2021.



## 6.2 - LES RESSOURCES HUMAINES

36



En 2021, l'équipe du SAVI se composait de 6 agents (soit 4,765 ETP).

### Les changements en 2021 :

- Le 1<sup>er</sup> février 2021, **recrutement de la nouvelle assistante-comptable** à temps partiel (16/35e),
- **Embauche d'un agent de rivière en CDD** pour 1,5 mois sur juillet-août pour la campagne d'arrachage de Jussie.
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, **recrutement d'un animateur bassin versant**.

### EMPLOI PERMANENT

Filière	Grade	Catégorie	Effectif budgétaire	Temps de travail	Effectifs pourvus
Administrative	Attaché principal	A	1	TC	1
Technique	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	TC	1
	Adjoint technique territorial	C	1	TC	1

### EMPLOI NON PERMANENT

Filière	Grade	Catégorie	Effectif budgétaire	Temps de travail	Effectifs pourvus
Technique	Ingénieur	A	1	TC	1
	Technicien	B	1	TC	1
	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	3/35h	1
Administrative	Adjoint administratif	A	1	16/35h	1



## → Les délibérations du comité syndical

2021		
<b>14 janvier 2021</b>	Débat d'Orientations Budgétaires 2021	2021.01.01
	Adhésion au contrat de groupe souscrit par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel	2021.01.02
<b>16 février 2021</b>	Approbation du compte de gestion 2020	2021.02.03
	Approbation du compte administratif 2020	2021.02.04
	Affectation des résultats de l'exercice 2020	2021.02.05
	Fixation du montant des participations des structures adhérentes au titre de l'année 2021	2021.02.06
	Budget primitif 2021	2021.02.07
	Création d'un poste animateur bassin versant/pollutions diffuses	2021.02.08
	Création d'un poste d'attaché principal	2021.02.09
	Création d'un service civique	2021.02.10
	Mise à jour du tableau des effectifs et des emplois	2021.02.11
	Contrat territorial de restauration de l'Indre médian 2021-2023 – Programme de travaux et plan de financement	2021.02.12
<b>29 juin 2021</b>	Approbation du rapport d'activités 2020	2021.06.13
	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	2021.06.14
<b>30 Novembre 2021</b>	Décision modificative N°01-2021	2021.11.15
	Débat d'Orientations Budgétaires 2022	2021.11.16
	Modification des statuts du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre	2021.11.17
	Création d'un poste de technicien principal	2021.11.18
	Mise à jour du tableau des effectifs et des emplois	2021.11.19
	Délibération modifiant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel	2021.11.20

## → Les décisions de bureau

2021		
<b>8 juin 2021</b>	Marché 2021-01 relatif aux travaux d'arrachage de la jussie sur le bassin de l'Indre (37) – Attribution du marché	2021 .06.B.01



# NOTES









[www.savi37.fr](http://www.savi37.fr)



1 Avenue de la Vallée du Lys  
37260 PONT DE RUAN  
Tél 02 47 26 96 83  
[contact@savi37.fr](mailto:contact@savi37.fr)